

Objets préhistoriques de Sorde-l'Abbaye au musée du Mans

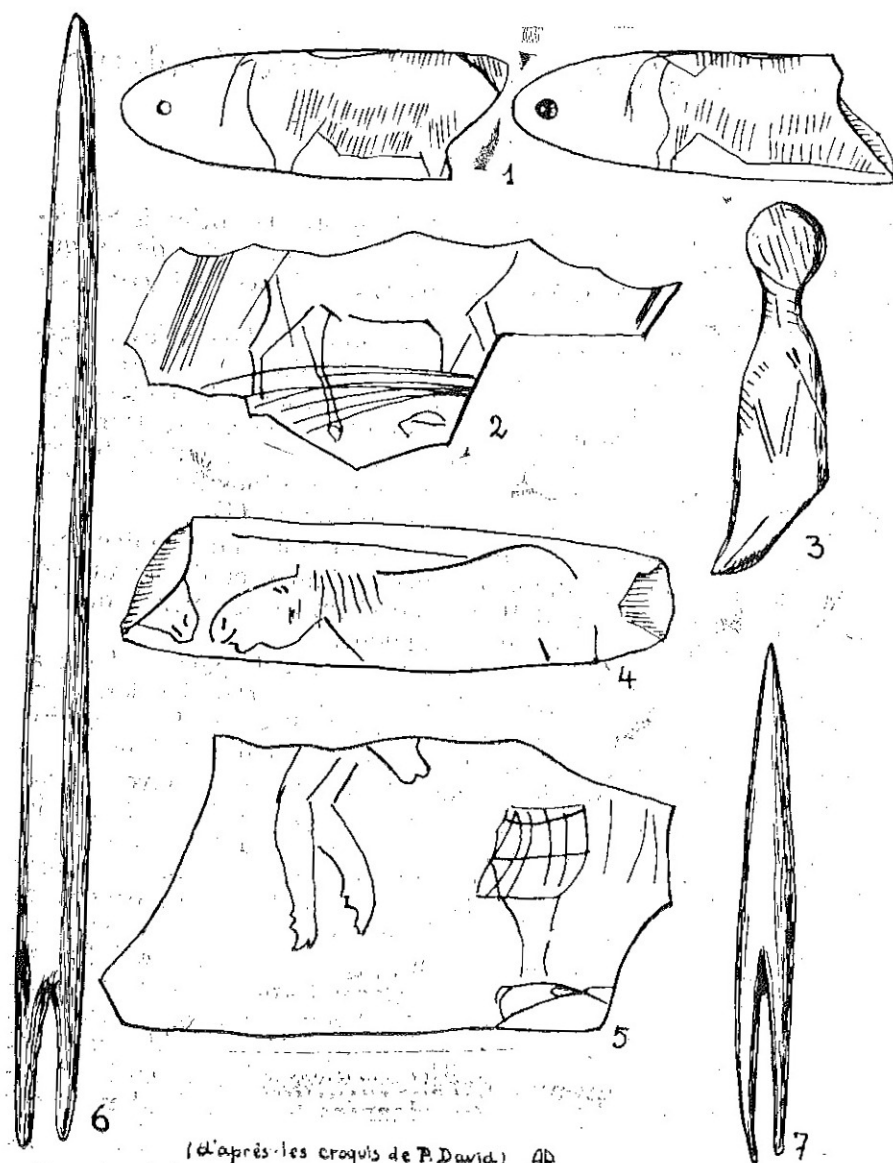
L'un des premiers fouilleurs de la grotte Duruthy, à Sorde-l'Abbaye, Chaplain-Duparc, avait conservé une partie de ce qui y fut découvert en 1874. Après sa mort, ces objets sont passés au Musée du Mans.

En mai 1930, P. David eut l'occasion de classer les collections de Préhistoire de ce musée. Il en établit l'inventaire et fit quelques croquis. Le dossier qu'il m'a très amicalement confié, quand il sut que j'avais repris la fouille de la grotte Duruthy, nous permet de savoir ce qui existait alors, provenant de Sorde, au musée du Mans et de compléter les indications fournies dans leur publication par Lartet et Chaplain-Duparc (1).

Nous avons réparti ces objets en trois lots. Le premier comprend environ une centaine de pièces, lames et éclats utilisés de silex non autrement désignés, aussi ne sait-on pas à quelles couches archéologiques ils appartenaient.

Dans le second lot on a réuni des objets de parure, des gravures et des outils, en os ou bois de renne. Ces derniers sont représentés par 4 aiguilles, abîmées, par 14 lissoirs, dont certains sont d'ailleurs ornés et aussi par deux sagaies à base fourchue (n° 6, 7). Parmi les objets de parure se trouvent deux coquillages percés, deux galets perforés pouvant servir de pendo-loque, peut-être une plaquette gravée présentant un amincissement, qui en permet le port en collier et bien entendu 31 canines d'ours et 1 canine de lion, la plupart perforées et ornées de gravures, ainsi que 15 morceaux de dents d'ours. Ces éléments de collier et de ceinture, d'après les inventeurs, ont été figurés dans leur publication. Trois dents portent l'une un poisson, l'autre un phoque, la dernière un animal qui serait une marmotte. Les autres présentent généralement des flèches, diversement barbelées et quelques-unes des décorations, plus ou moins stylisées. En dépit des indications données par les fouilleurs, ces

(1) L. LARTET et CHAPLAIN-DUPARC : « Sur une sépulture des anciens Troglodytes des Pyrénées, superposée à un foyer contenant des débris humains, associés à des dents sculptées de lion et d'ours ». (*Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, X^e année, t. V, 1874, 3^e et 4^e livraisons, p. 101-167, 25 fig.).



(d'après les croquis de P. David) AD

dents gravées ont été souvent associées aux restes humains, à peu de distance desquels elles ont été découvertes. Elles leur sont en réalité antérieures et l'abbé Breuil classe ces gravures au Magdalénien IV.

On a aussi placé dans ce second lot 10 morceaux d'os orné (n° 5), le plus souvent de motifs décoratifs ; deux fragments gravés, montrant, l'un, deux chevaux affrontés, d'un dessin assez malhabile (n° 4) et l'autre, la partie inférieure du corps d'un renne (n° 2) avec, au verso, peut-être des bras humains ; un morceau de bois de renne sculpté, considéré comme une statuette anthropomorphe (n° 3) et une plaquette en ivoire, paraissant être un lissoir avec un trou de suspension. Cette pendeloque porte, gravé sur chaque face un bovidé dont le pelage a été indiqué par de fines hachures (n° 1).

Le troisième lot ne comporte qu'un seul objet : la calotte crânienne, en assez mauvais état, découverte sous des blocs éboulés dans la partie ouest du gisement, à la base de la couche à galets, foyer F des fouilleurs de 1874.

Dans l'ouvrage rédigé en collaboration avec R. Lantier, l'abbé Breuil avait cru pouvoir associer cette calotte crânienne à la parure de canines d'ours et de lion et les rapporter au Magdalénien IV (2). Plus récemment M^{me} de Sonnevill-Bordes, au lieu de dater la sépulture par la parure, comme l'avait fait H. Breuil, ramène au contraire cette dernière aux restes humains, qu'elle place, selon les indications données par les fouilleurs eux-mêmes, dans le Magdalénien VI (3).

Nos fouilles récentes à la grotte Duruthy, notamment la stratigraphie que nous y avons reconnue dans la partie est et, au printemps 1961, la découverte d'une sépulture dans une situation analogue, sinon identique, à celle de 1874, à la base de la couche à galets, puis d'objets sculptés et gravés dans la couche argileuse rouge, sous-jacente, permettant d'éclaircir cette question.

La couche à galets, foyer F des fouilleurs de 1874, appartient au Magdalénien VI, nous y avons trouvé des burins bec-de-perroquet et des fragments de harpons, à double rangs de barbelures. La couche argileuse et rouge qui lui est sous-jacente a livré, autrefois et maintenant, des objets d'art dont le style a permis à l'abbé Breuil, qui les a vus, de les classer au Magdalénien IV.

Les restes humains, ceux de 1874 comme ceux de 1961 ont été rencontrés à la base de la couche du Magdalénien VI ; les

(2) H. BREUIL et R. LANTIER, *Les Hommes de la pierre ancienne*, Paris 1951 (notamment p. 297).

(3) SONNEVILLE-BORDES (D. de) : « Position stratigraphique et chronologie relative des restes humains du Paléolithique supérieur, entre Loire et Pyrénées », *Annales de Paléontologie*, t. XIV, 1959.



objets d'art ou de parure proviennent, eux, de la couche sous-jacente et sa datation au Magdalénien IV dissipe l'équivoque résultant d'un relevé, un peu imprécis, de leurs fouilles par Lartet et Chaplain-Duparc. Loin d'être, en effet, simplement de l'argile de décalcification ou de la terre rubellée par la calcination, le niveau sous-jacent au Magdalénien VI constitue une couche archéologique, dont l'épaisseur n'est que de quelques centimètres sous la grotte, mais atteint très rapidement en moyenne 0 m 35, et se poursuit constamment au-dessous de la couche noire du Magdalénien VI, dont la séparent parfois des éboulis relativement importants et, parfois aussi, un lit jaunâtre de 1 cm d'épaisseur qui provient de la décomposition du calcaire nummulitique (4).

On ne peut que déplorer l'absence à peu près complète de renseignements précis sur la provenance et la position exacte de chaque pièce. Certes, ces fouilles sont anciennes, mais il serait souhaitable que bien des collectionneurs de silex ou d'objets préhistoriques se persuadent que ceux-ci perdent la plus grande partie de leur signification, s'ils ne sont pas marqués avec soin et leur position stratigraphique bien définie.

La collection Chaplain-Duparc contenait évidemment bien d'autres objets que ceux de Sorde. On y rencontre, en effet, des pièces nombreuses provenant des gisements des Pyrénées et de la Dordogne et aussi quelques autres ramassées aux environs de Dax, à Saint-Pandelon, Oeyreluy et à Tercis, ainsi qu'à Bénaruc, près de Pouillon (5).

(4) R. ARAMBOUROU : Note préliminaire sur la sépulture magdalénienne découverte à Sorde-l'Abbaye, en février 1961. (*Bull. Borda*, 1961, p. 1).

(5) P. DAVID : *Inventaire du musée du Mans* (manuscrit), collection Chaplain-Duparc :

a) Sorde : 8 os dont certains travaillés :

4 aiguilles abîmées, 1 os avec rainures au silex et 1 autre très abîmé.

1 calotte crânienne paléolithique.

2 pointes de sagaie à fourchette.

16 dents d'ours perforées ou avec trace de perforation.

15 dents d'ours avec dessins.

1 dent de lion perforée et gravée.

15 morceaux de dents d'ours.

Bœufs gravés sur plaquette d'ivoire.

1 statuette représentation humaine? (bois de renne).

1 plaquette gravée avec amincissement, permettant le port en collier.

2 coquillages percés.

2 chevaux affrontés sur os.

2 galets perforés pour pendeloque.

1 plaque d'os avec traits au silex.

1 os avec un renne et au dos des bras humains (?).

1 moulage d'os orné ; 2 os ornés.

2 quartz hyalins ; 1 silex calcédonieux.

14 lissiers dont certains ornés.

3 boîtes de silex (10 pièces et éclats utilisés ; 9 pièces, 14 lames, 44 pièces avec grand racloir ; 1 boîte de silex avec quelques éclats utilisés).

b) Landes : 4 pièces moustériennes de Bénaruc, près Dax (Pouillon).

1 « coup de poing » acheuléen : Le Paloumet, Oeyreluy.

Si cet inventaire de P. David nous a donné la possibilité de préciser certains points, concernant la stratigraphie de la grotte Duruthy, stratigraphie dont nous espérons prochainement donner un compte rendu plus détaillé, et si nous savons ce que Chaplain-Duparc avait gardé de son passage à Sorde et dans les Landes, il serait intéressant maintenant de pouvoir examiner cette collection au Musée du Mans. Nous souhaitons en avoir quelque jour l'occasion.

R. ARAMBOUROU et P. DAVID.

1 pointe, Bénesse-lès-Dax.

1 grattoir, Tercis.

1 racloir, Saint-Pandelon.

7 pièces dont 1 burin, 1 nucleus et de grands éclats racloirs, Oeyreluy (Le Paloumet).

6 pièces, Oeyreluy (l'Hippodrome).

1 lame, Bénaruc, près Pouillon.